

Budget 2024 : Elisabeth Borne utilise le 49.3 pour la treizième fois

Article rédigé par *JDD*, le 19 octobre 2023

Source [JDD] : Pour valider le volet recettes du budget 2024, Elisabeth Borne a engagé le 49.3, ce mercredi 18 octobre.

Pour la treizième fois depuis son arrivée à Matignon, Elisabeth Borne a engagé la responsabilité de son gouvernement. Cette fois, c'était sur la partie recette du budget 2024, en utilisant l'article 49.3 de la Constitution, ce mercredi 18 octobre, comme le rapporte [BFMTV](#). L'usage de cet article permet une adoption d'un texte de loi sans vote, mais expose l'exécutif à une motion de censure. Ce recours a eu lieu moins de vingt-quatre heures après l'ouverture des débats sur le texte budgétaire, les discussions autour du projet de loi de finances (PLF) 2024 ayant commencé mardi 17 octobre.

« *Le projet de loi de finances pour 2024 est un texte fondamental, a justifié la Première ministre, d'après [LCP](#), avant de recourir au 49.3. C'est la clé de voûte de nos politiques publiques* ». Et d'arguer devant l'Assemblée nationale : « *Aujourd'hui, le constat est clair : aucun groupe d'opposition n'est prêt à voter ce PLF, or notre pays a besoin de ce budget* ».

[Lire la suite](#)